

1. Record Nr.	UNINA9910140148703321
Autore	Neiertz Nicolas
Titolo	La coordination des transports en France : de 1918 à nos jours
Pubbl/distr/stampa	Institut de la gestion publique et du développement économique, 1999 [Place of publication not identified], : Institut de la gestion publique et du développement économique Comité pour l'histoire économique et, 1999
ISBN	9782821841444 2821841442
Descrizione fisica	1 online resource (798 pages)
Collana	Etudes generales
Soggetti	Business & Economics Transportation Economics
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references and indexes.
Sommario/riassunto	Le chemin de fer, l'automobile, l'avion et la péniche sont-ils condamnés à une lutte sans merci ? En France comme dans de nombreux autres pays, l'État est intervenu au cours de ce siècle pour limiter les éventuels « méfaits » de cette concurrence intermodale et favoriser une collaboration ou « coordination » entre les modes de transports. Cette politique « globale » se met en place au début des années 1930 alors que la motorisation des transports routiers et fluviaux et l'apparition des transports aériens exacerbent la concurrence avec les chemins de fer. Elle s'appuie sur différents outils d'intervention : la réglementation des transports publics et privés de voyageurs et de marchandises, leur tarification, leur fiscalité, les investissements et les progrès techniques. Nicolas Neiertz nous montre comment la coordination réglementaire et tarifaire s'est instaurée par étape entre les années 1930 et les années 1900, pour régresser ensuite peu à peu. La coordination fiscale et celle des investissements n'ont jamais pu voir le jour, à cause du jeu des groupes de pression économiques et des enjeux politiques. La coordination technique (transports mixtes ou « combinés ») réalise au contraire des progrès constants, comme le montre aujourd'hui

l'avènement de l'« intermodalité ».
